

La trousse

ANTI-TROLL

contre la cyberintimidation

Fiche rétroactive de l'intervention

Je suis très reconnaissant d'avoir eu ta confiance pour intervenir dans ton problème de cyberintimidation. Voici maintenant quelques questions suite à ta rencontre avec le policier pour connaître l'évolution de ta situation. N'oublie pas que le policier demeure toujours accessible si ton cyberintimidateur a récidivé.

1. Comment te sens-tu aujourd'hui?

2. Depuis l'intervention auprès de ton cyberintimidateur, as-tu remarqué des changements dans ta situation?

3. Comment vois-tu les prochaines semaines suite à l'intervention du policier?

4. Si une situation semblable se reproduisait avec un nouvel intimidateur, que ferais-tu?

5. Quels moyens pourrais-tu utiliser pour te sentir en sécurité dans le cyberspace?

Un rappel des ressources disponibles

Voici des organismes et une application dont je t'ai déjà parlé dans le passé. Si tu vis de nouvelles difficultés, sache qu'en plus du professionnel de ton école et du policier-éducateur, des personnes dévouées sont toujours prêtes à entendre tes confidences et à te conseiller.



TEL-JEUNÈS

Jeunesse, J'écoute 

